

# Conseil communal de Lausanne

**Initiative :** Interpellation urgente  
**Titre :** Émeutes à Lausanne : ne laissons pas la violence s'installer dans les quartiers  
**Interpellatrice :** Marlène Bérard (PLR)

Depuis deux jours, certains quartiers de Lausanne sont la cible de violences et de déprédations sans précédents. Les événements survenus dans la nuit 23 au 24 août 2025 et le décès tragique du jeune homme ayant pris la fuite sur un scooter volé ont donné lieu à une montée inquiétante de la violence. Les révélations faites par la Municipalité en date du 26 août 2025 ajoutent une couche supplémentaire aux tensions déjà fortement présentes. Dans ce contexte, un élu du conseil communal a été sauvagement attaqué durant les émeutes au motif qu'il appartenait à un parti de droite.

La situation sécuritaire à Lausanne et la crise dans laquelle est plongée le corps de police inquiètent le PLR. Les messages échangés par certains membres du corps de police doivent être sanctionnés tout aussi fermement que les actes de violence gratuits sur le domaine public et contre les citoyens. Être agressé en raison de ses opinions politiques est inacceptable et une réponse forte de la municipalité est attendue. Compte tenu de la crise que traverse le corps de police, un soutien aux policières et policiers qui exercent leur travail avec conscience et professionnalisme doit être également manifesté.

Afin de faire toute la lumière sur ces différents éléments, le PLR pose les questions suivantes à la Municipalité :

1. Quelle est la position de la Municipalité face aux émeutes qui font rage dans certains quartiers de Lausanne ?
2. Quelle est la position de la Municipalité face à l'attaque sauvage d'un élu en raison de ses opinions politiques ?
3. Quelles mesures entend prendre la Municipalité pour faire cesser la montée de la violence dans les quartiers ?
4. Quelles mesures entend prendre la Municipalité pour soutenir les membres du corps de police qui n'ont aucun lien avec les messages odieux échangés par certains employés ?
5. Quelles mesures entend prendre la Municipalité pour protéger les employés communaux engagés dans le corps de police qui seraient injustement visés par des propos haineux ou des accusations qui ne les concernent pas ?



Marlène Bérard (PLR)

Lausanne, le 26 août 2025



Paulin



Yann Lugin



Yann Beaufils



O. Blah